

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00446
Numéro SIREN : 403 201 965
Nom ou dénomination : IDEE TRAVAUX SA

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2020 sous le numéro de dépôt A2020/000818

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LE PUY EN VELAY



242573

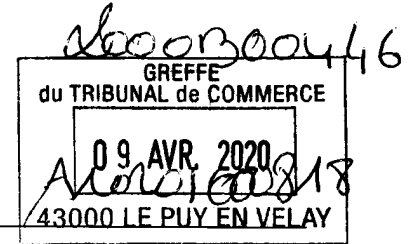
Dénomination : IDEE TRAVAUX SA
Adresse : 20 avenue Jean Jaurès 43100 Brioude -FRANCE-
n° de gestion : 2000B00446
n° d'identification : 403 201 965
n° de dépôt : A2020/000818
Date du dépôt : 09/04/2020

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
23/12/2019



242573

IDEE TRAVAUX SA
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 129 390 euros
Siège social : 20 Avenue Jean JAURES
43100 BRIOUDE
403 201 965 RCS LE PUY EN VELAY



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 DECEMBRE 2019**

Le 23 décembre 2019, à 16h00, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance..

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian CHANCEAU, en sa qualité de Président du conseil d'administration.

Monsieur Laurent PIOVESAN représentant la société CPL SERVICES et Monsieur Pascal GALLAND représentant l'association IDEE AUVERGNE présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Jean-François DUFAL est désigné comme secrétaire.

A été régulièrement convoqué, mais est absent et excusé :

- Société Auvergne Audit Légal, Commissaire aux Comptes.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 8.382 actions, au moins le quart des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- La feuille de présence à l'Assemblée ;
- La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Le texte des projets de résolutions ;

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement d'administrateurs ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Puis, le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Remplacement de tous les mandats des administrateurs

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de la totalité des administrateurs à savoir, Monsieur Christian CHANCEAU, Monsieur Jean-François DUFAL, l'association IDEE AUVERGNE, Monsieur Jean ROUX, Monsieur Kilani JAUDI, Madame Albertine MONBOISSE, décide de nommer en remplacement, en qualité de nouveaux administrateurs Madame Catherine PIOVESAN demeurant 8, allée de la source – 63340 LE BREUIL SUR COUZE, Monsieur ^{Laurent} PIOVESAN demeurant 8, allée de la source – 63340 LE BREUIL SUR COUZE, Monsieur ^{Frédéric} LUBIENICKI demeurant 385, chemin du Pailloux – 63500 ISSOIRE.

Madame Catherine PIOVESAN, Monsieur Frédéric LUBIENICKI, Monsieur Laurent PIOVESAN exerceront leurs fonctions jusqu'à l'expiration des mandats de leurs prédécesseurs soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Madame Catherine PIOVESAN, Monsieur Frédéric LUBIENICKI, Monsieur Laurent PIOVESAN ont déclaré accepter leurs fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

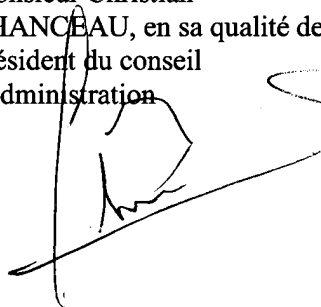
CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

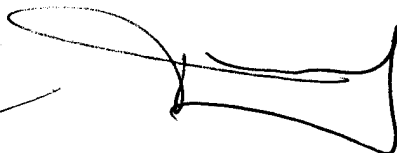
Le Président de l'Assemblée

Monsieur Christian
CHANCEAU, en sa qualité de
Président du conseil
d'administration



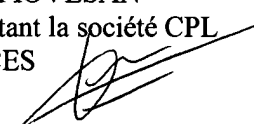
Le Secrétaire

Monsieur Jean-François
DUFAL

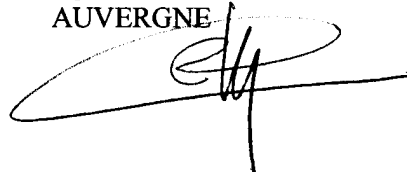


Les Scrutateurs

Laurent PIOVESAN
représentant la société CPL
SERVICES



Monsieur Pascal GALLAND
représentant l'association IDEE
AUVERGNE



Certifié conforme

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LE PUY EN VELAY



242572

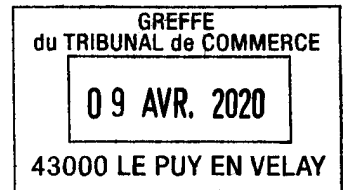
Dénomination : IDEE TRAVAUX SA
Adresse : 20 avenue Jean Jaurès 43100 Brioude -FRANCE-
n° de gestion : 2000B00446
n° d'identification : 403 201 965
n° de dépôt : A2020/000818
Date du dépôt : 09/04/2020

Pièce : Procès-verbal du conseil d'administration du
23/12/2019



242572

IDEE TRAVAUX SA
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 129 390 euros
Siège social : 20 Avenue Jean JAURES
43100 BRIOUDE
403 201 965 RCS LE PUY EN VELAY



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 DECEMBRE 2019**

Le 23 décembre 2019 à 17h00, le Conseil d'Administration s'est réuni, au siège social, sur convocation de son Président à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Président du Conseil d'administration démissionnaire
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

Madame Catherine PIOVESAN

Monsieur Frédéric LUBIENICKI

Monsieur Laurent PIOVESAN

La présidence de la séance est assurée par Monsieur Christian CHANCEAU, en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur Laurent PIOVESAN.

Monsieur Christian CHANCEAU, Président du Conseil d'administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Madame Catherine PIOVESAN, est nommée Président du Conseil d'Administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur, en remplacement de Monsieur Christian CHANCEAU, qui a fait valoir ses droits à la retraite et qui est démissionnaire à compter de ce jour.

Monsieur Christian CHANCEAU, percevra une indemnité de départ de 0,5 mois de salaire, soit 3.897,01 euros x 0.5 = **1.948,51 euros**.

Madame Catherine PIOVESAN déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire aux conditions légales concernant le cumul du nombre de mandats d'administrateur et du Directeur Général. Conformément aux dispositions de l'article L 225-51 du Code de Commerce, le Président représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La rémunération du Président sera fixée ultérieurement par le Conseil d'administration.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président du Conseil d'administration

Madame Catherine PIOVESAN



Monsieur Christian CHANCEAU



Un administrateur

Monsieur Laurent PIOVESAN



Certifié conforme